

RÉGIONS, FORMATION ET COVID-19

DOSSIER 6



Ce dossier fait partie d'une série de documents consacrés par Centre Inffo à l'action des Régions, collectivités territoriales dans le cadre des compétences qui leur sont attribuées : orientation - formation - développement économique, et par effet induit, l'emploi.

Ces dossiers visent à donner des clés de lecture pour mieux appréhender une thématique. Chacun d'entre eux présente de façon synthétique, un sujet sous tous ses aspects (pourquoi ? comment ?), pour comprendre rapidement sa traduction sur les territoires.

Ce dossier présente le thème des mesures régionales en matière de formation, d'apprentissage et d'orientation prises pendant la période de pandémie du coronavirus. Ce document n'a pas vocation à donner la vision de ce que seront les actions demain, mais d'en dresser un tableau général et de retracer le parcours qui a amené à leur mise en place.

SOMMAIRE

De quoi parle-t-on ? p. 1

|| Articles Le Quotidien de la formation

État des lieux p. 4

Ressources p. 7

|| Sélection d'articles nationaux

|| Sélection d'articles régionaux

AVRIL 2020

COLLECTION RÉGIONS ET FORMATION

Au sein de Centre Inffo, le département Régions-Europe-International a pour objet de faciliter une lecture transrégionale des politiques régionales de formation professionnelle et d'apprentissage.



De quoi parle-t-on ?

Les Régions pour faire face à la pandémie du COVID 19 et au confinement imposé à la population française, ont rapidement pris un certain nombre de dispositions sur leurs territoires concernant la formation professionnelle, l'apprentissage et l'orientation tout au long de la vie.

Ces mesures sont destinées tant aux organismes de formation, aux centres de formation d'apprentis (CFA) qu'aux stagiaires, apprentis et étudiants en cours de formation ou visant à suivre une formation au cours de cette période.

Il s'agit pour les régions d'être mobilisées pour assurer une continuité de service.

Outre les informations pratiques qu'elles mettent en ligne sur leur site internet concernant la formation, l'orientation, l'apprentissage et les aides aux entreprises, les régions instaurent ou maintiennent des services de renseignement à distance par voie numérique et par téléphone.

Par ailleurs, avec le ministère du travail, les régions ont conduit un premier recensement de ressources pédagogiques et de solutions techniques permettant leur diffusion, l'animation de formations et le maintien d'un lien pédagogique à distance étant recherchés. Ce recensement est disponible sur le site du Ministère du Travail.

Enfin, les fonds des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC) 2019-2022 conclus entre l'État et les conseils régionaux (voir notre dossier PRIC) sont mobilisés et devraient être réadaptés. Notamment dans le cadre des enveloppes financières prévues par les PRIC, le ministère du Travail a débloqué des fonds sur les crédits du plan d'investissement dans les compétences (Pic) pour soutenir les établissements de santé dans 3 régions particulièrement touchées par l'épidémie de coronavirus : Grand Est, Hauts-de-France et Ile-de-France. Cette enveloppe doit permettre de rémunérer les élèves infirmiers qui viennent renforcer les équipes des établissements de santé.

En accord avec le Premier Ministre, le Ministre de l'économie, le Ministre du budget, la Ministre du travail et la Ministre en charge des relations avec le territoire, les Régions cheffes de file du développement économique, participent au fonds national de solidarité créé pour 3 mois, à destination des entreprises, personnes physiques et personnes morales de droit privé exerçant une activité économique et ce, à hauteur de 250 millions d'euros.

Ce fonds est financé par l'Etat, et sur une base volontaire, par les régions, les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et toute autre collectivité territoriale ou

établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Une convention conclue entre l'Etat et chaque collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre volontaire, définira le montant et les modalités de cette contribution.

Voir notre article « Fonds de solidarité national en faveur des TPE et des indépendants : participation active des Régions », Centre Info, 31 mars 2020 <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/actualites-regions/fonds-de-solidarite-national-en-faveur-des-tpe-et-des-independants-participation-active-des-regions> »

Le Quotidien de la formation

Le Quotidien de la Formation
Par Guilherme Ringuenet - Le 07 avril 2020.

« Notre objectif est d'avoir la même offre de formation que pendant une période normale » (Isabelle Gaudron, Région Centre-Val de Loire)

A l'heure où l'épidémie du Covid-19 perturbe l'ensemble du secteur de la formation professionnelle, Isabelle Gaudron, vice-présidente en charge de ce secteur, nous explique les mesures prises en Région Centre-Val de Loire.

Quotidien de la formation. Quelles mesures avez-vous prises face à l'épidémie de Covid-19 ?

Isabelle Gaudron. Nous nous sommes adaptés, comme tout le monde. Nous avons d'abord pensé à la santé des stagiaires. Par mesure de sécurité pour ces derniers, nous avons suspendu les formations en présentiel. Nous avons aussi reporté les formations programmées et non encore commencées.

QDF. Quels accompagnements proposez-vous aux stagiaires ?

I.G. Notre objectif est d'avoir la même offre de formation que pendant une période normale. 8000 personnes sont actuellement en formation. 60 % sont désormais en formation à distance. Nous tiendrons le temps qu'il faut, seulement il y a tout de même des gestes professionnels qui ne s'apprennent pas sur un ordinateur.

Par ailleurs, notre volonté est de pas pénaliser les stagiaires en maintenant la rémunération pour ceux entrés en formation et rémunérés par la Région car, sans droit à rémunération, pas de Pôle emploi. L'idée est aussi de ne pas pénaliser non plus les stagiaires qui n'ont pas accès au numérique en maintenant aussi leurs droits.

QDF. Quel va être l'impact financier ?

I.G. Tout cela à un coût, et forcément, n'est pas sans incidence sur notre budget. Nous avons alloué 2 millions d'euros supplémentaire.



QDF. Qu'en est-il des organismes de formation ?

I.G. Ils sont dans une situation compliquée. Nous voulons préserver leurs chiffres d'affaires. Nous sommes souples et bienveillants. Nous garantissons, en cohérence avec ce que fait Pôle emploi, à hauteur de 50 % les formations qui ont plus un stagiaire ou plus, à 90 % si elles en comptent trois et plus.

Pour les centres qui ne peuvent pas assurer une formation à distance, nous mettons à disposition notre plateforme numérique Syfadis pour qu'ils puissent y ajouter leurs sessions pédagogiques et rester en lien avec les apprenants.

QDF. Le Plan régional d'investissement dans les compétences est-il mis en pause ?

I.G. Nous avons rencontré Jean-Marie Marx [1] en début de semaine qui nous a rassuré. Il nous a expliqué qu'il y avait une adaptation des outils financiers, technologiques et juridiques. Les conventions du Plan vont être assouplies pour s'adapter au nouvel enjeu sanitaire.

QDF. Comment anticipez-vous la sortie de crise ?

I.G. Nous commençons déjà à réfléchir à de nouvelles formations longues. Beaucoup de salariés vont se retrouver au chômage. Dans notre région, le secteur du tourisme, de l'événementiel ou de la culture, pour n'en citer que quelques uns, vont être durement impactés. Nous devons les accompagner au plus vite, en lien avec les opérateurs de compétences pour anticiper au mieux les difficultés.

Notes

1. |Haut-commissaire aux compétences

Occitanie : 75% des actions de formation régionales proposées à distance

La direction emploi-formation de la Région Occitanie a réagi dès vendredi 13 mars afin de mettre en place des mesures d'urgence face à la crise sanitaire liée au covid-19 : généralisation de l'enseignement à distance, garantie de paiement des organismes de formation et des stagiaires, dispositif "Former plutôt que licencier". Le point avec Emmanuelle Gazel, vice-présidente en charge de la formation professionnelle.

Comment la direction emploi-formation de la Région Occitanie fait-elle face à la crise sanitaire du covid-19 ?

Tous nos agents sont en télétravail depuis mardi 17 mars. Néanmoins, nous avons maintenu un service minimum avec quatre priorités : payer les factures aux organismes de formation ; mettre en place l'enseignement à distance pour les actions de formation du Programme régional de formation (PRF) et payer les stagiaires ; proposer aux entreprises avec des salariés le dispositif "Former plutôt que licencier", doté de 4 millions d'euros, déjà utilisé dans le monde agricole pendant la grippe aviaire ; maintenir notre numéro vert Emploi Formation.

Qu'en est-il plus précisément de la mise en place de l'enseignement à distance ?

Dès vendredi 13 mars, nous avons demandé aux organismes de formation du PRF de favoriser l'enseignement ouvert et à distance. Nous leur avons proposé deux possibilités : s'ils mettent en place leurs propres outils d'enseignement à distance, nous assouplissons les règles de paiement des factures (notamment par rapport aux listes d'émargement) ; sinon, nous mettons à leur disposition gratuitement notre plateforme Occitanie e-formation. 90 OF sur 200 ont généralisé leur outil d'enseignement à distance pour toutes les formations du PRF, tandis que plus de 40 sont d'accord pour utiliser notre plateforme. Les deux tiers des organismes pourront donc proposer de l'enseignement à distance, soit 75% des actions de formation du PRF. Nos agents ont contacté les autres OF pour savoir s'ils souhaitent reporter l'action de formation ou la proposer à distance.



Que prévoyez-vous pour la rémunération des stagiaires en cas d'arrêt de la formation ?

Notre volonté est de ne laisser aucun stagiaire sans ressource du jour au lendemain si on arrête l'action de formation. Nous voyons deux scénarios : une suspension de l'action de quatre semaines en maintenant la rémunération des stagiaires, même s'ils ne vont pas en formation, ou un maintien de la rémunération pendant quinze jours après l'arrêt de la formation, de façon à laisser au stagiaire le temps de réactiver ses droits avec Pôle emploi ou les services sociaux.

75% des formations du PRF proposées à distance : l'Occitanie est plutôt en pointe...

La Région est particulièrement en avance sur l'enseignement à distance avec son outil Pyramide créé en 2001, devenu Occitanie e-formation avec le nouveau PRF. C'est pourquoi Régions de France et la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) ont fait appel à nous en fin de semaine dernière afin que d'autres Régions puissent se servir de notre plateforme pour traverser la crise. Les Régions Bretagne, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe et la Réunion ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette initiative.

État des lieux

CE TABLEAU A VOCATION À RÉPERTORIER L'ENSEMBLE DES MESURES PRISES PAR RÉGION DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION, PENDANT LA PÉRIODE DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS.

Ces actions sont mises à jour par les Conseils régionaux. Retrouvez les actualités de ces actions sur notre site Centre Inffo à l'adresse : <https://www.centre-inffo.fr/regions>

RÉGIONS	DATE COMMUNICATION	PREMIÈRES ACTIONS DE MOBILISATION*	PREMIÈRES MESURES RÉGIONALES FORMATION-APPRENTISSAGE-ORIENTATION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	16 MARS	Covid-19, les mesures prises par la Région Auvergne-Rhône-Alpes	FAQ COVID 19 : - En cas de formation ouverte à distance (FOAD), la Région maintient la rémunération des stagiaires dans les mêmes conditions que la formation en présentiel. Les indemnités transport et hébergement resteront accordées à titre exceptionnel dans ce cas.
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	26 MARS	Coronavirus : mobilisation de la Région Bourgogne-Franche-Comté	<ul style="list-style-type: none">Maintien la rémunération des stagiaires, par Pole emploi et la région que leur formation soit suspendue ou réorganisée à distance.Dossiers de rémunération des stagiaires exceptionnellement dématérialisés et les transmissions simplifiées afin d'alléger les charges pesant sur les organismes de formation.
BRETAGNE	23 MARS	Soutien aux activités touchées par l'épidémie : plus de 100 M€ d'aides exceptionnelles	<ul style="list-style-type: none">Maintien du paiement des organismes de formationMaintien du versement de l'aide financière aux stagiaires en formation continue et prise en charge de leur couverture socialeMaintien du versement des bourses aux étudiants en formation sanitaire ou socialePoursuite de l'instruction des demandes d'aides à la formation individuelle à distance. https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/un-service-maintenu-pour-la-formation/
CENTRE-VAL DE LOIRE	26 MARS	Formation Professionnelle : dispositions de la Région pour la continuité des actions de formation à distance et le maintien de la rémunération des stagiaires	<ul style="list-style-type: none">Maintenir la rémunération des stagiaires entrés en formation régionale (formation à distance, formation repoussée) ;Accompagner les organismes qui organisent la poursuite des apprentissages en formation à distance ; valider le décalage des dates de formation.
CORSE	26 MARS	Crise économique et sociale liée au Covid-19 : le Conseil exécutif de Corse mobilise dès aujourd'hui 30 millions d'euros	Continuité dans l'accompagnement des organismes de formation corses : la collectivité s'organise pour continuer à accompagner les organismes de formation et se fait le relais, à travers la mission Carif-Oref, pour les informer sur les ressources et outils mis à leur disposition.
GRAND EST	20 MARS	La Région Grand Est apporte des solutions concrètes pour les entreprises	Soutien à la FP : soutenir les stagiaires en formation professionnelle <ul style="list-style-type: none">Maintien de la rémunération si la formation, démarrée avant le 16 mars 2020, est suspendue ou dispensée à distance (maintien de la rémunération jusqu'à la fin prévue du parcours initial de formation)Maintien de l'aide de prise en charge des frais de garde d'enfants (80 à 100 € par mois et par enfant), si la formation est organisée à distance ou si le stagiaire est infirmier ou aide-soignant mobilisé aux côtés des professionnels de santé. https://www.grandest.fr/solutions-concretes-formation-professionnelle/Maintien des bourses aux étudiants du secteur sanitaire et social https://www.grandest.fr/covid-19-maintien-bourses-secteur-sanitaire-social/
GUADELOUPE	20 MARS	COVID 19 : la région Guadeloupe mobilise des moyens exceptionnels pour soutenir l'ensemble des acteurs économiques de l'Archipel	
GUYANE	18 MARS	Les mesures économiques prises par la Collectivité Territoriale de Guyane pour soutenir les TPE et les filières. Communiqué « Information à l'attention des organismes de formation »	Information à l'attention des organismes de formation <ul style="list-style-type: none">Organismes de formation dispensant des formations pour le compte de la Collectivité territoriale de Guyane ou bénéficiant de financement de la Collectivité invités à prendre toutes dispositions pour maintenir au mieux leurs activités par voie dématérialiséeOrganismes de formation invités à signaler toute difficulté éventuelle rencontrée dans le cadre de ces procédures. Les situations seront traitées au cas par casVersement des indemnités des stagiaires maintenu https://www.ctguyane.fr/crise-sanitaire-liee-au-covid-19-communique-a-lattention-des-organismes-de-formation/

*Dans la colonne orange, cliquer sur le texte interactif pour accéder au document.

RÉGIONS	DATE COMMUNICATION	PREMIÈRE ACTIONS DE MOBILISATION*	PREMIÈRES MESURES RÉGIONALES FORMATION-APPRENTISSAGE-ORIENTATION
HAUTS-DE-FRANCE	13 MARS	La Région déploie un plan de soutien exceptionnel suite au Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la rémunération des stagiaires éligibles à une rémunération. Questions/réponses formations professionnelles financées par la région Hauts-de-France https://www.c2rp.fr/actualites/posez-vos-questions-la-region-et-consulter-la-faq
ILE-DE-FRANCE	23 MARS	Covid-19 : les mesures prises par la Région	<ul style="list-style-type: none"> Offre de service gratuite permettant aux organismes de dématérialiser leur formation et ainsi de poursuivre leur activité Maintien de la rémunération maintenue tous les stagiaires ayant débuté une formation au plus tard le 13 mars 2020
LA RÉUNION	25 MARS	Plan de Soutien Régional	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme de formation à distance à destination des organismes de formation et des stagiaires afin d'assurer la continuité de l'activité de formation Maintien de la rémunération jusqu'à la fin de la période de confinement, et ce dans la limite de la durée de la formation, si celle-ci se termine pendant le confinement https://www.regionreunion.com/IMG/pdf/doc_formation_pro.pdf
MARTINIQUE	25 MARS	COVID-19, les mesures de la Région en faveur de l'Économie	
MAYOTTE	25 MARS	Les annonces du Président du Conseil départemental face au Covid-19	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la rémunération des stagiaires confinés, déjà inscrits dans les formations du programme régional de formation professionnelle en cours à la date du 13 mars 2020 Maintien de la rémunération du 14 mars au 15 avril 2020 pour les formations qui avaient débuté Maintien de la rémunération des stagiaires sur toute la période concernée si la date de fin de formation n'est pas atteinte. Mise place de modalités de formation à distance par les organismes de formation pouvant être rémunérées sur la base d'un forfait par le Conseil départemental Attributions de subventions exceptionnelles par le Conseil départemental aux organismes de formation ne pouvant organiser de formations à distance
NORMANDIE	23 MARS	70 millions d'euros pour aider l'économie normande	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. Actions de formation à distance qui pourront être maintenues seront payées. Certaines de celles qui auront été arrêtées donneront également lieu à des paiements, notamment les actions forfaitisées en douzièmes. Déploiement de la formation à distance : la Région propose via le site Communotic, et en lien avec le prestataire Stratice, des outils pour accompagner les équipes pédagogiques, https://www.profilinfo.fr/index.php?lvl=notice_display&id=55834&opac_view=6&opac_view=6 Questions réponses à destination des prestataires de formation de la Région https://parcours-metier.normandie.fr/RegionMobilisee_QR_OF
NOUVELLE AQUITAINE	25 MARS	Nouvelle-Aquitaine: Covid-19, les mesures de la Région	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la rémunération, à compter du 16 mars, des stagiaires dont la formation a été suspendue Maintien des bourses pour les formations sanitaires et sociales Poursuite du paiement des organismes de formation sur la base des pièces justificatives disponibles Questions-réponses de la région du 20 mars 2020 mis à jour le 17 avril sur la Continuité ou suspension des formations Région + Les conditions de rémunération des stagiaires par la Région +La Région soutient les organismes de formation https://www.cap-metiers.pro/Actualites_ATOUT_COMPETENCES/22714/Continuite_ou_suspension_des_formation_Région_et_paiement_des_organismes.aspx

*Dans la colonne orange, cliquer sur le texte interactif pour accéder au document.

SUITE TABLEAU ►

RÉGIONS

DATE
COMMUNICATIONPREMIÈRES ACTIONS
DE MOBILISATION*PREMIÈRES MESURES RÉGIONALES
FORMATION-APPRENTISSAGE-ORIENTATION

NOUVELLE-CALÉDONIE 3 AVRIL

[Plan de sauvegarde
de l'économie calédonienne](#)

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets, en partenariat avec l'Adecal Technopole, pour soutenir des initiatives innovantes répondant aux attentes des Calédoniens durant la crise du Covid-19.

Il porte notamment sur l'apprentissage en ligne pour garantir la continuité pédagogique et la formation.

<https://gouv.nc/actualites/07-04-2020/covid-19-appel-projets-innovants>

OCCITANIE 24 MARS

[Occitanie : 75% des actions
de formation régionales
proposées à distance](#)

- Dispositif « Former plutôt que licencier » financement de la formation aux salariés à hauteur de 4 M€ : permettre aux employés en situation de chômage partiel de bénéficier d'une formation financée par la Région Occitanie
- Pour répondre à toutes les questions liées à l'emploi et la formation, mobilisation des équipes des Maisons de Région et des Maisons de l'Orientation. Un service téléphonique est également assuré via le numéro vert 0800 00 70 70.
- Mesures relatives à l'adaptation du Programme régional de formation et de la rémunération des stagiaires face à la pandémie COVID 19 https://www.laregion.fr/IMG/pdf/notice_sigma_covid19_30032020.pdf
- Mesures relatives à la rémunération des stagiaires face à la pandémie COVID 19. https://www.laregion.fr/IMG/pdf/nouvelle_communication_stagiaires_regle_nationale.pdf
- Maintien par la Région de la rémunération des stagiaires pendant la période de confinement, que la formation soit réalisée à distance ou temporairement stoppée
- Poursuite des parcours en formations paramédicales et sociales de la responsabilité dont les stages
- Programme « un jour, une Visio conférence "Les mesures de la Région et de l'Etat pour faire face à la crise sanitaire" 7 avril <https://www.linscription.com/activite.php?P1=39922>
- Proposition de l'accès de la plateforme de formation à distance régionale aux autres régions

PAYS DE LA LOIRE 25 MARS

[Service public régional :
les modalités de son maintien
face à la crise](#)

- Continuité des rémunérations publiques des stagiaires, le versement des bourses sanitaires et sociales et du fonds social d'urgence, jusqu'à la fin initialement prévue de la formation, et indépendamment de la présence effective du stagiaire
- Communication aux organismes de formation menant une action de formation professionnelle continue avec un financement de la Région des Pays de la Loire du 18 mars 2020 actualisée le 22 avril 2020 https://www.cdr-copdl.fr/index.php?lvl=notice_display&id=56840#.Xo2QlyPpPZ
- Boîte à questions du Carif-Oref Pays de la Loire pour les organismes de formation, qui ont des questions liées au bouleversement de leur offre de formation <https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/Covid-19-organismes-de-formation-s-in-former-a-distance/onglet/Posez-vos-questions>

PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR 19 MARS

[1,4 milliard d'€ pour le plan
d'urgence, de solidarité
et de relance de la Région Sud](#)

- Dispositif exceptionnel pour les organismes de formation : maintien de la rémunération des 4000 stagiaires de la formation professionnelle et des 220 organismes de formations <https://www.maregionsud.fr/infos-covid-19>

*Dans la colonne orange, cliquer sur le texte interactif pour accéder au document.



La base de données Formation et Apprentissage en Régions

Offre une compréhension transversale des politiques régionales de formation

Plus 500 Aides répertoriées en Région

Plus de 220 Outils de programmation gérés par les Conseils Régionaux

<http://far.regions-et-formation.fr/>

FAR une capitalisation des aides et documents pour une lisibilité globale

FAR une réalisation Centre Inffo conçue pour tous les acteurs de la formation et de l'orientation

Ressources

Les références qui suivent sont une sélection effectuée par le Département Régions-Europe-International. Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces documents sont accessibles ou téléchargeables sur le site de Centre Info à l'adresse suivante :

<https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/actions-dans-les-territoires/mesures-regions-formation-et-covid-19/regions-formation-et-covid-19-ressources>

1- SÉLECTION D'ARTICLES NATIONAUX

Le ministère du Travail mobilise 57 millions d'euros du PIC pour permettre à 35 000 élèves-infirmiers et aides-soignants de renforcer le personnel soignant

Le Quotidien de la formation, David Garcia, 9 avril 2020

La solidarité territoriale au chevet des petites entreprises

Localtis, Michel Tendil, 7 avril 2020

Fonds de solidarité national en faveur des TPE et des indépendants : participation active des Régions

Site Centre Info, Nathalie Legoupil, 31 mars 2020

Former (en ligne) plutôt que licencier, un adage partagé par l'État et les régions

Localtis, Marie Chaix, 26 mars 2020

CORONAVIRUS : une mobilisation de tous pour que l'activité de formation soit maintenue

Communiqué Régions de France -Ministère du travail du 17 mars 2020

2- SÉLECTION D'ARTICLES RÉGIONAUX

Coronavirus : les mesures adoptées par les Régions (au 7 avril 2020)

Communiqué de Régions de France, avril 2020

Covid-19 – Les initiatives et actions en région

Les régions se mobilisent pour l'emploi et la formation via les Carif-Oref
Site du Réseau des Carif-Oref, avril 2020

Auvergne-Rhône-Alpes

- Covid-19, les mesures prises par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Site région AURA, 16 mars 2020

Bourgogne-Franche-Comté

- Coronavirus, COVID-19 : la Région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise en faveur de l'emploi et de la formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 17 mars 2020.

Bretagne

- Quelle digitalisation de la formation à l'heure de la crise sanitaire ? (Gref Bretagne)
Le Quotidien de la formation, Raphaëlle Pienne, 10 avril 2020
- Coronavirus, COVID-19 : les mesures exceptionnelles de la Région Bretagne en matière de formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 24 mars 2020.

Centre-Val de Loire

- « Notre objectif est d'avoir la même offre de formation que pendant une période normale » (Isabelle Gaudron, Région Centre-Val de Loire)
Le Quotidien de la formation, Guillaume Ringuenet, 7 avril 2020

Corse

- Covid-19 : Plan d'urgence et de sauvegarde économique et sociale de la Corse
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 9 avril 2020
- Communication auprès des organismes de formation Corona Virus COVID-19 | Continuité pédagogique et ressources
Site collectivité de Corse, 3 avril 2020

Grand Est

- Le plan d'investissement dans les compétences au service des hôpitaux du Grand Est
Le Quotidien de la formation, Estelle Durand, 27 mars 2020

Guadeloupe

- COVID 19 : la région Guadeloupe mobilise des moyens exceptionnels pour soutenir l'ensemble des acteurs économiques de l'Archipel
Site Région Guadeloupe, 20 mars 2020

Guyane

- COVID-19 : les mesures de la Collectivité Territoriale de Guyane concernant les organismes de formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 31 mars 2020

Hauts-de-France

- Covid-19 : les mesures de la Région Hauts-de-France en matière de formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 10 avril 2020
- Covid-19 : plan de soutien exceptionnel
Site Région Hauts-de-France, 12 mars 2020

Ile-de-France

- Covid-19 : les mesures prises par la Région Ile-de-France en matière de formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 9 avril 2020
- Coronavirus : le plan d'investissement dans les compétences mobilisé pour soutenir les hôpitaux d'Île-de-France
Le Quotidien de la formation, Estelle Durand, 25 mars 2020

La Réunion

- Covid-19 : La Réunion privilégie les formations à distance
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 9 avril 2020
- 5 outils et 50 M€ pour l'Économie Réunionnaise
Site La Réunion, 9 avril 2020

Martinique

- COVID-19 - Les mesures de la CTM en faveur de l'Économie
Site CT Martinique, 25 mars 2020

Mayotte

- Une enveloppe de 14 millions aux entreprises, commande de 850 000 masques
Site Département de Mayotte, 31 mars 2020

Normandie

- Covid-19 : La Région Normandie maintient son service en faveur de la formation professionnelle
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 3 avril 2020
- Commission permanente du 25 mars : mesures économiques d'urgence
Site Région Normandie, 25 mars 2020

Nouvelle Aquitaine

- Plan d'urgence de la Région Nouvelle Aquitaine, séance plénière du 10 avril 2020
Site Région Nouvelle Aquitaine, 10 avril 2020
- Coronavirus, COVID-19: les mesures de la région Nouvelle-Aquitaine
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 20 mars 2020

Occitanie

- Occitanie : 75% des actions de formation régionales proposées à distance
Le Quotidien de la formation, Catherine Stern, 24 mars 2020
- Dossier de presse : COVID-19 - Plan régional d'urgence sanitaire, économique et solidaire
Site Région Occitanie, 3 avril 2020

Pays de la Loire

- COVID-19 : les mesures de la Région Pays de la Loire concernant les organismes de formation
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 8 avril 2020

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Covid-19 : L'État et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur unissent leurs forces pour aider les étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants
Site Centre Info, C. M. de Condinguy, 16 avril 2020
- La Région Paca maintient la rémunération des 4000 stagiaires de la formation professionnelle
Le Quotidien de la formation, David Garcia, 23 mars 2020

